

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

le vendredi 18 septembre 2020 à Alençon

Les propositions de résolutions suivantes seront soumises au vote :

<u>Projet de résolution n°1</u>	« Après lecture du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 28/06/2019, il est demandé aux membres présents de bien vouloir l'adopter. »
<u>Projet de résolution n°2</u>	« La présentation du Rapport moral de l'association étant terminé, il est demandé aux membres présents d'adopter ce rapport et donner tous pouvoirs au Conseil d'Administration et au Président ou toute personne qu'ils mandateront à l'effet : - de mettre en œuvre les orientations dont il a été débattu ; - d'élaborer les plans d'investissements ; - à partir des devis définitifs, rechercher tous types de financements (fonds propres, emprunts, subventions) auprès de tous partenaires financiers. »
<u>Projet de résolution n°3</u>	« La présentation du rapport d'activité 2019 des établissements et des services étant terminé, il est demandé aux membres présents de l'adopter. »
<u>Projet de résolution n°4</u>	« L'analyse des comptes de l'exercice 2019 étant terminée, après débat et après avoir entendu le rapport du Commissaire aux Comptes, il est demandé aux membres présents de bien vouloir : - Approuver le bilan, compte de résultat et annexes de l'année 2019, - Approuver les décisions du Conseil d'Administration, - Affecter le résultat de l'année 2019 <u>avant retraitement</u> - Donner quitus de leur gestion aux Administrateurs et notamment à Monsieur le Président et Monsieur le Trésorier. »
<u>Projet de résolution n°5</u>	« La présentation des budgets 2020 étant terminée et après débat, il est demandé aux membres présents de bien vouloir adopter les budgets ; et donner tous pouvoirs au Président et au Trésorier, ou à toute autre personne qu'ils mandateront à l'effet : - de négocier avec les autorités tarifaires, - d'engager les dépenses afférentes et de recouvrer les recettes, - d'engager tout recours gracieux auprès des autorités de tarification et tout recours contentieux auprès du Juge de la Tarification. »
<u>Projet de résolution n°6</u>	« La présentation de la proposition de fixation du montant de la cotisation 2020 à 70€ étant terminée et après débat, il est demandé aux membres présents de bien vouloir l'adopter. »
<u>Projet de résolution n°7</u>	« La présentation des candidatures des personnes se présentant dans le cadre du renouvellement par tiers des membres du Conseil d'administration (art. 8 des statuts) étant terminée et après débat, il est demandé d'approuver l'élection des nouveaux membres qui se sont portés candidats. »